

AVRIL 2021

N°1

Carantec

LA LETTRE D'INFOS
DE LA VILLE DE CARANTEC

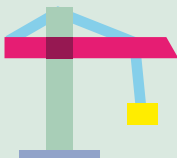
EN BREF

Agenda



SWIM-RUN AQUA-RANTEC

Ce sport de pleine nature combinant course à pied et nage en eau libre se déroulera au Kelenn le 5 juin 2021.



RUE DE LOLORY

Les travaux de voirie et d'effacement des réseaux ont démarré en mars. Fin du chantier, en automne 2021.



CHANTIER MUSÉE FORUM

Reprise des travaux en septembre et ouverture au public du musée, de l'office de tourisme et de l'étage du Forum au printemps 2022.

INFO

Une nouvelle communication pour la ville

Lors de la présentation des vœux aux Carantecoïses, Nicole Ségalen-Hamon a souhaité renforcer la communication auprès des citoyens. C'est maintenant chose faite.

C'est nouveau! La lettre d'infos de la ville de Carantec *En bref* que vous venez de recevoir dans votre boîte aux lettres, sera désormais diffusée à Pâques et à la Toussaint. Ce support de communication - qui privilégie une information courte - vous permettra de suivre la vie et le fonctionnement de la commune plus régulièrement.

Viendra ensuite une nouvelle formule du magazine bi-annuel *Grand angle* (parution en juillet et décembre) qui aura un traitement rédactionnel plus détaillé basé sur une diversité d'articles. Ce magazine marquera les temps forts de la commune sur des sujets qui nous



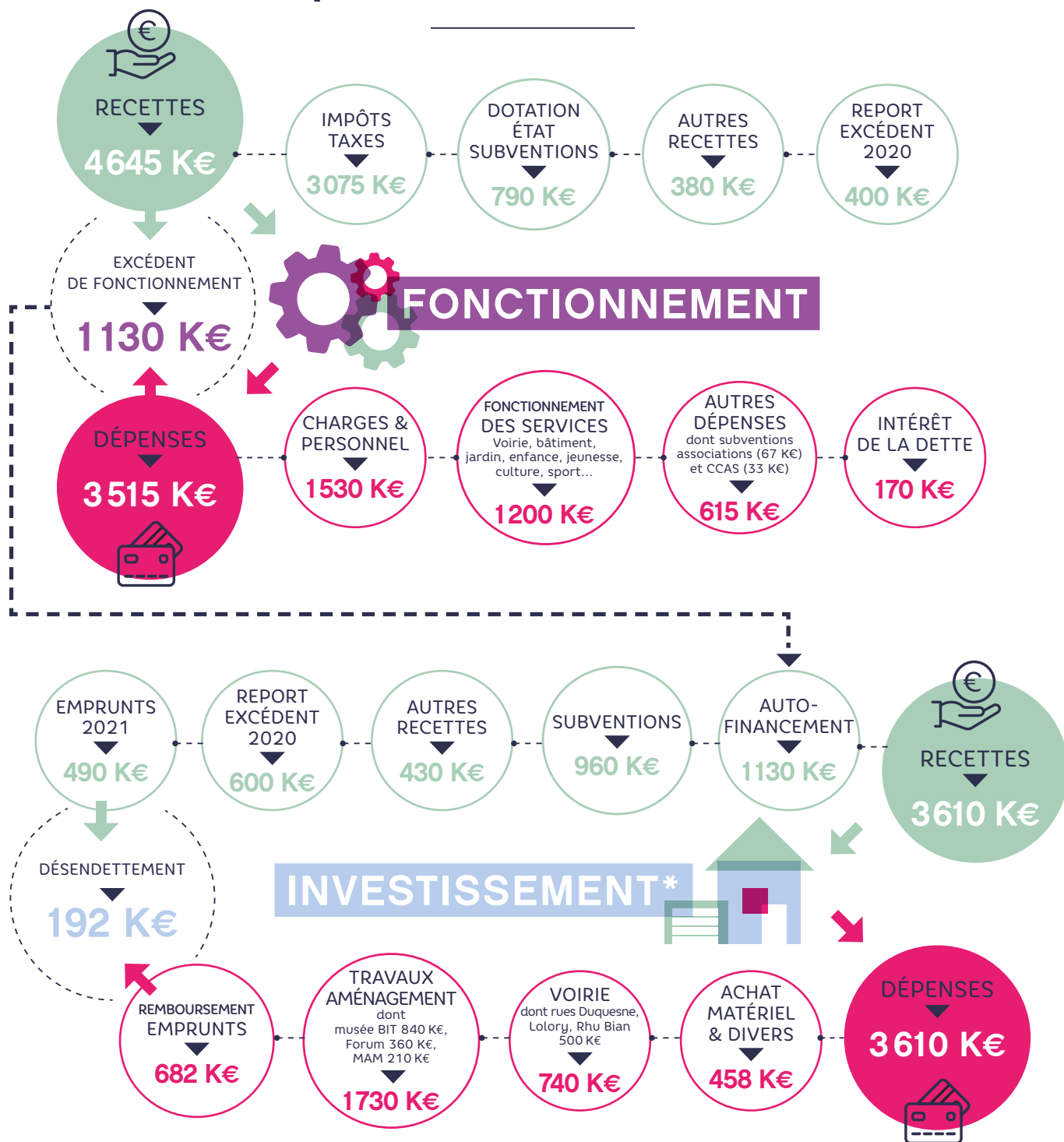
et vous concernent. Une maquette plus aérée laissera une large place à l'icographie et l'infographie, permettant une meilleure valorisation des contenus et une meilleure lisibilité.

Vous retrouverez ces supports sur le site de la ville de Carantec, Facebook, et Citykomi.

Bonne lecture. ▲

◀
**Informez,
une priorité.**

Budget primitif 2021



* La présentation ci-dessus pour le budget d'investissement est basée sur les dépenses et recettes réelles votées le 26 février 2021 en conseil municipal.



Opération Callot à pied

La forte affluence et les incivilités constatées en matière de stationnement pendant les grandes marées ont contraint la municipalité à prendre des mesures concernant l'accès à l'île Callot en voiture.

Ainsi, sept périodes (en plus des mois de juillet et août), ont été identifiées jusqu'à la fin de l'année et seront interdites d'accès en véhicules motorisés à l'exception des professionnels, des résidents et des personnes en situation de handicap.

Afin que l'île soit toujours accessible au plus grand nombre, un travail est engagé pour réfléchir aux aménagements futurs en matière de stationnement, de circulation

et de mobilité. L'expérience menée fin mars a obtenu l'adhésion des promeneurs, résidents et pêcheurs. ▲

Rappel : Le passage en voiture par les Rhu Land, appelé "Passe aux moutons" est strictement interdit. Seules les personnes bénéficiant d'une autorisation exceptionnelle – délivrée par la Direction des territoires et de la mer (DDTM) – et qui doit être apposée sur le pare-brise, peuvent circuler par la passe lorsque la route ne se découvre pas.

Les constructions en cours

Le lotissement des Jardins de la Presqu'île, rue de Kerhallic, comporte 13 lots privés et un macrolot acquis par la commune pour réaliser du logement social.

Le lotissement Charles, situé rue des Jonquilles, comporte huit lots, dont un destiné à la commune pour de l'accession à la propriété.

Le lotissement de Pen-ar-Guer, compte 18 lots : quatre lots seront consacrés à du locatif social. Armorique Habitat sera propriétaire.

Les Hauts de Parc Coz se divisent en deux lotissements de 12 lots et 6 lots. Trois lots sont réservés à Armorique Habitat pour de l'accession sociale à la propriété.



LES ENJEUX DE LA POLITIQUE FONCIÈRE

La perte probable de deux postes d'enseignants à la rentrée prochaine est la conséquence directe de la flambée de l'immobilier. Les parents de jeunes enfants désirant s'installer à Carantec trouvent difficilement un logement, aussi bien à l'achat qu'en location.

Des discussions sont en cours pour que les derniers terrains constructibles favorisent l'installation de jeunes ménages. ▲

MÉMO

L'éclairage, un dispositif inédit

Pour lutter contre la pollution lumineuse, un nouveau dispositif sera mis en place dès la levée des mesures de confinement et de couvre-feu.

Suite aux dispositions réglementaires en vigueur, (arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses) l'éclairage de l'église et de la chapelle de Callot sera éteint à 1 h.

MAÎTRISE DE L'ÉCLAIRAGE, CE QU'IL FAUT RETENIR

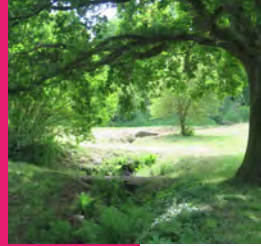
Plus sécuritaire : L'éclairage sera désormais allumé partout à partir de 6 h 30 notamment pour les écoliers, collégiens, lycéens, qui se rendent à l'école ou à leur arrêt de bus.

Plus écologique : Pendant la période hivernale, l'éclairage sera éteint à partir de 22 h 30 en semaine, au lieu de 23 h 30/1 h (selon les lieux) aujourd'hui. Le bourg, qui restait allumé jusqu'ici, sera éteint à partir de 1 h (en semaine).

Plus économique : L'économie générée par cette diminution de l'éclairage est de 7 800 € par an et viendra accompagner le renouvellement des points lumineux les plus vétustes et polluants. ▲

PRÉSERVONS
LA NATURE

Deux projets, un inventaire



La commune accueille cette année deux groupes de cinq étudiants du lycée de Suscinio pour leur projet tutoré de BTS Gestion et Protection de la Nature. Le premier projet porte sur le parc Claude-Goude. Il prévoit un inventaire de la faune et de la flore et la proposition de mesures de gestion. Le second porte sur la zone humide du Kelenn et vise à créer un sentier pédagogique. La commune va également élaborer une charte de l'arbre. L'objectif est de réaliser un inventaire du patrimoine arboré, afin de le soumettre à des mesures de protection pour le préserver face à la densification de l'urbanisation.



	❄️ HIVER 01/09, 15/06		☀️ ÉTÉ 15/06, 01/09	
	SEMAINE (du dimanche soir au vendredi matin)			
	ÉCLAIRAGE DU MATIN	ÉCLAIRAGE DU SOIR	ÉCLAIRAGE DU MATIN	ÉCLAIRAGE DU SOIR
BOURG	6 h 30 > Lever du jour	Coucher du soleil > 1 h 00	6 h 30 > Lever du jour	Coucher du soleil > Lever du jour
PÉRIURBAIN • CAMPAGNE	6 h 30 > Lever du jour	Coucher du soleil > 22 h 30	6 h 30 > Lever du jour	Coucher du soleil > 1 h 00
	WEEK-END (du vendredi soir au dimanche matin)			
BOURG	7 h 00 > Lever du jour	Coucher du soleil > Lever du jour	7 h 00 > Lever du jour	Coucher du soleil > Lever du jour
PÉRIURBAIN • CAMPAGNE	7 h 00 > Lever du jour	Coucher du soleil > 1 h 00	7 h 00 > Lever du jour	Coucher du soleil > Lever du jour

TEXTO

HORAIRES

Fermeture de la Mairie au public le jeudi après-midi, sauf en été.
Permanence sociale :
8 h 30 - 12 h,
sauf le mercredi
13 h 30 - 17 h 30.

À NOTER !

Local Jeunes ouvert à nouveau le samedi de 14 h à 18 h 30.

ENQUÊTE SOCIALE

Une étude des besoins sociaux est actuellement réalisée par des étudiants.
Les thèmes : la situation des personnes âgées sur la commune et la question de la mobilité.



Directrice de la publication : Nicole Ségalen-Hamon
Conception et mise en page : d'une idée à l'autre
Impression : Cloître imprimeurs • Tirage : 3 000 exemplaires
Imprimé sur du papier 100 % recyclé FSC.

